

JEUNESSE



**13^e édition
des Quartiers d'été,
demandez le programme !**

SANTÉ



**Le CAMSP de Gonesse
offre des alternatives
à la prise en charge
des enfants autistes**

ÉDUCATION



**Zoom sur les activités
et les modalités pratiques
de la réforme des rythmes
scolaires à la rentrée**

DÉV. DURABLE



**Agenda 21 :
premier bilan un an après**

DOSSIER

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ 2012

L'ACTION MUNICIPALE EN CHIFFRES



Retrouvez La Ville de Gonesse sur :



FACEBOOK

www.facebook.com/villedeGonesse



J'aime



DAILY MOTION

www.dailymotion.com/MAIRIE-DE-GONESSE



Suivre



TWITTER

twitter.com/VilleDeGonesse



Suivre



YOUTUBE

www.youtube.com/villedeGonesse



S'abonner



LE SITE DE LA VILLE

www.ville-gonesse.fr/



EN CE MOMENT
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

CONCOURS PHOTO
*Flasher
pour
Gonesse*



Du 7 juin au 17 juillet

VOTER

Votez pour le/les meilleurs clichés !

Attention vous pouvez voter pour plusieurs photo, mais ne pouvez voter qu'une seule fois pour une même photo.



PARTICIPER

Envoyez nous votre cliché autour du thème : "Flasher pour Gonesse"





- **Actualités** p. 4 à 7
- **Tribunes politiques** p. 21
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22



N° 188 • Juillet-août 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:

Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:

Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).

Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:

Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax: 01 34 45 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



JEUNESSE

13^e édition des Quartiers d'été demandez le programme !

COMMERCE
La redynamisation du commerce de proximité se poursuit dans le centre-ville



10



DOSSIER

Rapport d'activité de la collectivité 2012 : L'action municipale en chiffres

SANTÉ
Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Gonesse offre des alternatives à la prise en charge des enfants autistes



15



ÉDUCATION

Zoom sur les activités et les modalités pratiques de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agenda 21 : premier bilan un an après



18



JUMELAGE

Appel à souscription pour aider Leonessa

citoyenneté

Commémoration de la libération de Gonesse le 28 août

Le mercredi 28 août, Gonesse commémorera le 69^{ème} anniversaire de sa libération. Les habitants sont tous invités à se rassembler place du 8 mai 1945. La cérémonie débutera à 11h et un hommage sera rendu à la Résistance et aux combattants Gonessiens morts pendant la seconde guerre mondiale.



Contact

Agence Civile
Tél. : 01 30 11 50 50

solidarité

Pensez à vous inscrire pour bénéficier de la veille sanitaire cet été

Les personnes âgées sont les personnes les plus vulnérables en cas de forte chaleur. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois seules, ce qui peut être facteur de risque accru quand le thermomètre grimpe. C'est pourquoi la ville reconduit sa campagne à destination du grand public et des personnes âgées destinée à prévenir et à informer des dangers liés aux grandes chaleurs.

Concrètement durant l'été, un(e) Gonessien(ne) bénévole ou des jeunes du Service civique jeunes municipal se proposent de rendre visite ou de téléphoner à des personnes isolées pour rompre un peu leur soli-



tude et veiller sur leur santé, surtout en cas de grosses chaleurs.

Si vous souhaitez recevoir ces visites ou ces appels au cours de l'été, manifestez-vous auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Les personnes déjà recensées ne sont pas dans l'obligation de se réinscrire sauf si leurs coordonnées ont changé.

Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas à contacter

le CCAS. **Si vous connaissez des personnes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement, merci de leur transmettre l'information.**

Contact

CCAS –
Atelier Santé-Ville
Pôle Jeunesse Solidarité
1, avenue Pierre Salvi
95 500 Gonesse
Tél. : 01 30 11 55 20
ou 06 76 82 33 84

santé

Recommandations du Ministère de la Santé en cas de fortes chaleurs

Rafraîchir son habitat : Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, dans la mesure du possible et si les conditions de sécurité le permettent ; baisser ou éteindre les lumières électriques et plus généralement les appareils électriques susceptibles de dégager de la chaleur...

Se rafraîchir : prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher ; rester à l'intérieur de son habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (régler son système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante ;

en l'absence de rafraîchissement, passez au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit frais (cf. liste des lieux climatisés de la ville)

Éviter de sortir : éviter de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h – 21h), préférer le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil. Evitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

Se protéger : porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.

Se désaltérer : boire régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi à 2 litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale, ne pas consommer d'alcool, qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation, éviter les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides augmentent la sécrétion de l'urine. En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melons, pastèques, prunes, raisins, agrumes) et des crudités (concombres, tomates, sauf en cas de diarrhées), boire de l'eau géli-

fiée. Accompagner la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...).

Aider ses proches : aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part ; appeler régulièrement ses voisins et/ou ses proches âgés et/ou handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h, du 1^{er} juin au 31 août.

Bon à savoir : quelques lieux de la ville climatisés : le cinéma Jacques Prévert de Gonesse et la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit, le Foyer Pierre de Theilley...

actualité

Hommage à Fernande Granger

Fernande Granger a été Conseillère municipale de 1988 à 1995. Elle est décédée le 29 avril dernier à l'âge de 89 ans. Très connue et appréciée dans le quartier de la Fauconnière où elle était arrivée en 1971, elle a tenu un commerce de laine, mercerie et lingerie jusqu'en 2004. En plus de trente ans, son magasin était devenu un véritable lieu de rencontre et d'échange, un lieu de vie incontournable du quartier. À sa retraite, elle a

passé la main à sa fille, Frédérique Granger, mais est restée très présente dans la boutique et dans le quartier. Elle a poursuivi son engagement auprès de ses concitoyens en devenant membre du Conseil des sages. La Ville lui a rendu hommage à l'occasion des obsèques qui se sont tenues le 2 mai dernier. Frédérique Granger est aujourd'hui Conseillère municipale déléguée au quartier de la Fauconnière.



Fernande Granger, accompagnée de sa fille, dans leur magasin de la Fauconnière.

citoyenneté

Célébration du 14 juillet

Le mois de juin a offert de nombreuses occasions de rassemblements festifs dans le cadre du mois citoyen : de la cérémonie de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, à la Fête du pain et la brocante citoyenne, en passant par la fête de la Musique et les Jardins éphémères ; sans oublier la cérémonie de remise des trophées sportifs, la dénomination de la ludothèque Rafael Padilla – Clown Chocolat et la journée portes ouvertes du parc urbain de la Patte d'Oie.

La célébration du 14 juillet proposera comme

chaque année un événement festif et citoyen ouvert à tous, qui marquera la fin du mois citoyen. De nombreuses animations seront au programme : apéritif dansant dès 18h, pique-nique

citoyen à partir de 20h, distribution de lampions et retraite aux flambeaux en fanfare à partir de 22h15, feux d'artifice sur le terrain du golf de Gonesse à 23h.



santé

Une deuxième édition du Forum Santé qui a plu aux plus grands et aux enfants

Organisé par l'Atelier Santé Ville, le CCAS et la commission Santé du Conseil des Sages, le Forum Santé a eu lieu à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit. Sa deuxième édition a été très appréciée par ses 90 visiteurs lors des 10 et 11 juin dernier. Le Forum santé a permis de rencontrer 17 professionnels ou structures de santé et d'accès aux droits qui ont pu renseigner les visiteurs quant aux problématiques de santé touchant les adultes et les personnes âgées. Un groupe d'habitantes du quartier des Marronniers, investi dans un

projet visant à promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein et ayant réalisé une plaquette de communication facilitant l'accès aux informations relatives au dépistage organisé, était également présent. De très nombreuses thématiques ont été abordées au travers des conférences et des stands telles que l'éducation nutritionnelle, l'hygiène de vie pour la santé cardiovasculaire, l'apnée du sommeil, le maintien de l'autonomie, les gestes de premiers secours, l'accès aux droits en matière de santé, les signaux d'alerte de l'AVC,...

Le mercredi 12 juin, le forum a été consacré aux plus jeunes et a accueilli environ 50 enfants des centres de loisirs de la Ville qui ont pu déambuler à travers différents stands animés par les professionnels et des seniors volontaires, des mystères du sommeil à l'hygiène bucco-dentaire et la prévention des accidents domestiques, de la lecture et la relaxation à la découverte des cinq sens...

vie associative

Repas dansant de l'Amicale des gens du centre de la France « Lou Cabrissou » le 13 octobre

Comme chaque année, l'Amicale des Gens du Centre de la France « Lou Cabrissou » organise son repas dansant à la Salle Jacques Brel, qui cette année se déroulera le Dimanche 13 octobre de 12h à 18 heures. Vous êtes attendus nombreux à cette manifestation.

Contact

Amicale des Gens du Centre de la France « Lou Cabrissou »
Tél. : 01 39 87 57 13
ou 01 39 87 19 18
E-mail : agcf95@sfr.fr

Amicale des gens du centre de la France
Dimanche 13 octobre 2013
à 12 heures
Après-midi DANSANT
REPAS AUVERGNAT
salle J BREL 95500 GONESSE
Réservation 01 39 87 57 13
avant le 1^{er} octobre
Entrée 40 € Enfant (s) 10 - 14 ans 20 €

service public

La Poste adapte ses horaires l'été

Durant cette période, les bureaux de poste seront ouverts aux horaires suivants :

Bureau de la place Jean Jaurès :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 8h30 à 12h

Bureau de la place Marc Sangnier :

- les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



- les mardi et vendredi de 14h à 17h30

- le samedi de 9h à 12h

À compter du 2 septembre, les bureaux ouvriront aux horaires habituels.

jeunesse

Inscrivez-vous à la session d'automne du BAFA

En plus de la session de printemps, une autre session de stages sera proposée aux jeunes Gonessiens de 17 à 25 ans pendant les vacances d'automne. Les inscriptions se feront au PIJ à partir du 2 septembre.

Coût des stages :

- formation générale : 342 €
- approfondissement : 272 €

Contact

Point Information Jeunesse
1, avenue Pierre Salvi
95 500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 72



jeunesse

La Garden Party des Gavroches fait le plein

Prévue fin mai puis reportée en raison des conditions météo, la "garden party" de l'accueil de loisirs des Gavroches a finalement eu lieu mercredi 5 juin et a rencontré un franc succès puisque près de 800 personnes y ont participé.

Les enfants, leurs parents mais aussi les familles

Gonessiennes et des personnes âgées fréquentant la maison intergénérationnelle Daniel Dabit, ont fait de cet événement un agréable moment de rencontre et de partage intergénérationnel. Une terrasse d'été avant l'été, un barbecue, un spectacle d'enfants englobant les personnes âgées et l'association de country de la ville, une projection de

Informations

Accueil de loisirs
Les Gavroches
rue des Églantiers
Tél. : 01 39 87 38 40

film fait par les enfants et plusieurs autres animations étaient au programme.

La convivialité était au cœur de cette fête aux Gavroches.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi	9h-12h/14h-18h30
Samedi	9h-18h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT
ALLÔ ENVIRONNEMENT

0800 730 079

vie économique

Un partenariat entre Aulnay-sous-Bois et Gonesse pour l'avenir de PSA

Le site de l'usine PSA Peugeot – Citroën d'Aulnay-sous-Bois représente une superficie de 170 ha dont 17 ha se situent sur le territoire de la commune de Gonesse. Suite à l'annonce en juillet 2012 de la fermeture de l'usine PSA, les collectivités territoriales doivent s'organiser pour préparer la ré-industrialisation de ce site. Celui-ci est situé de manière stratégique : à proximité des aéroports internationaux de Roissy et du Bourget ainsi que du réseau autoroutier A1-A3-A104, il bénéficiera en outre de la création des lignes 16 et 17 du métro Grand Paris Express. De

plus, son réaménagement doit être conçu en complémentarité avec le projet du Triangle de Gonesse dont il est séparé uniquement par l'autoroute A1. Ensemble, les deux sites forment un vaste ensemble de 450 ha. Aussi, les deux communes d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse ont décidé de nouer un partenariat pour décider conjointement du devenir de ce site. Les conseils municipaux des deux communes ont voté en juin la création d'une « Entente ». Il s'agit d'un regroupement inter-communal très souple prévu par le Code général des collectivités territoriales.

Trois élus de chaque ville siègent dans cette nouvelle instance. Elle ne dispose pas d'un budget spécifique et les décisions prises doivent être validées par les conseils mu-

nicipaux. L'entente permet d'élaborer des orientations, des recommandations, éventuellement des conclusions. La création de cette Entente a donc pour principal intérêt

de définir une méthode de travail : les décisions relatives au devenir du site PSA seront prises conjointement entre les deux villes.



THÉÂTRE

Mardi 13 août

Quartiers d'été

Une Vie Sur Mesure

Par Cédric Chapuis • Compagnie Scènes Plurielles

Loin d'être idiot ou attardé, Adrien Lepage est juste différent. À mi-chemin entre Forest Gump et Billy Elliot, ce gamin doué, beau de naïveté, vit une passion défendue pour la batterie. Son innocence et son regard étrange sur le monde sont irrésistibles et lorsqu'il joue, son enthousiasme est plus que contagieux. Sans fard, Adrien se confie et lève tout doucement le voile sur une histoire aussi drôle que bouleversante. Pourquoi une telle pièce? À travers l'histoire d'une passion, raconter toutes les passions. À

travers l'histoire d'une vie, appeler à la tolérance et une fois de plus, faire de la vie un feu d'artifices émotionnel. La plus belle critique d'un spectateur? Avoir comparé la pièce au « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry. Au départ un tout jeune homme seul, blanc comme un cierge de pâques, plongé dans sa nuit. Puis une petite flamme, celle des prémices d'une grande passion. Cette flamme va alors embraser toute son existence, existence qui va se révéler d'une puissance de partage et d'émotion d'une force exceptionnelle. Son voyage vers l'autre, vers les autres peut alors commencer...

**Salle Jacques Brel,
5 rue du Commandant
Fourneau
(Carrefour de Leonessa)
20h30 • Durée : 1h25
Entrée libre • Tout Public**

www.scenesplurielles.fr



THÉÂTRE

Dimanche 1^{er} septembre

Sortie spectacle à Royaumont

Musique sacrée française

Fénelon naît quand Poulenc compose son Salve Regina, et Poulenc quand Fauré remanie son Requiem « composé pour rien... pour le plaisir, si j'ose dire ! » confie Gabriel Fauré. Requiem à entendre dans une version avec orgue et chœur, où la luminosité et la tendresse s'expriment par les voix pures du Chœur Aedes, mêlées au Chœur Master du Val d'Oise. Programme FAURÉ Requiem – FÉNELON Zwei Psalmen – POULENC 4 Prières de Saint François d'Assise, Ave verum corpus, Salve Regina

**Abbaye de Royaumont –
Réfectoire des moines
17h • Durée : 1h30
Tarif : 8€ • Tout public,
à partir de 8 ans
Transport collectif gratuit
possible sous réserve
d'inscriptions suffisantes
dans un délai de deux semaines
avant la représentation.
Départ 15h30, rue de Paris
à proximité de la Mairie.**



Sortir

Gonessien

13^e ÉDITION DES QUARTIERS D'ÉTÉ

jeunesse



Du 8 juillet au 23 août, la treizième édition des Quartiers d'été se déroulera à la salle Jacques Brel l'après-midi, avec des nocturnes tous les mardis soirs et des activités dans les différents quartiers de la ville le matin. Cette opération permet aux Gonessiens de tous âges (tout petits, enfants, adolescents, parents, seniors) de se divertir et de se ressourcer durant la période estivale par le biais d'activités et d'animations gratuites proposées par les animateurs de la Ville. Des ateliers sportifs, santé, développement durable, artistiques, manuels ponctueront vos après-midi. Les soirées du mardi permettront de profiter des nuits d'été autour de spectacles, d'une séance cinéma pour tous les publics.

L'ensemble des services de la Ville se mobilise chaque année afin d'offrir un large choix d'animations et d'événements à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances. L'espace Jacques Brel accueillera plusieurs espaces afin d'offrir un maximum d'activités, en plus de celles qui seront également proposées dans les quartiers et en nocturne le mardi. Elles ont lieu du lundi au samedi de 14h à 18 h, avec des nocturnes tous les mardis soirs, et sont soumises, pour les mineurs, à une autorisation parentale qui peut être remplie sur place. Il est indispensable de se protéger du soleil (chapeau, lunettes et crème). Toutes les activités proposées sont soumises, pour les mineurs, à une autorisation parentale qui peut être remplie sur place, dans les centres socioculturels ou au Pôle Jeunesse Solidarité.

5 espaces
À LA SALLE
JACQUES BREL

L'ESPACE FAMILLES

ATELIERS ARROSÉS

Juillet : mercredi et vendredi / Août : vendredi – salle des Fêtes, 14h à 16h
Ces ateliers sont intergénérationnels et ouverts à tous : curieux, néophytes, amateurs et artistes en devenir. Les ateliers de création artistique sont initiés par des artistes plasticiens, qui proposeront des thèmes, des champs d'action, la découverte de techniques, ou des références artistiques... Ils permettront aux participants de se familiariser avec la création artistique en devenant eux-mêmes acteurs et créateurs. Les réalisations produites tout au long des deux mois, pourront venir former une installation ou une exposition qui se constituera au fur et à mesure, par le rassemblement des œuvres produites.

LA LUDO-MOBILE

présente tous les jours pour proposer des jeux pour les petits et les grands.

UN SOLARIUM

des chaises longues sont à disposition des familles pour se détendre. Vous pouvez apporter vos serviettes et parasols.

DES JEUX ET ANIMATIONS

sont proposés pendant tout l'été par l'équipe d'animation présente sur place.

LES ATELIERS D'ÉDUCATION NUTRITIONNELLE

se déclineront en 3 dates :

12
juillet

un atelier autour des bienfaits du lait et des produits laitiers avec un bar à lait (laits aromatisés et fabrication d'un smoothie)

19
juillet

« la ronde des fromages », étapes de transformation du fromage, et dégustation,

26
juillet

les fruits d'Été à la Maison Intergénérationnelle avec une rencontre enfants/séniors et réalisation de recettes avec des fruits (brochettes, salade de fruits...)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS

Tous les mardis après-midi du 16 juillet jusqu'au 6 août de 14h30 à 16h30, une série d'ateliers variés et courts, environ 45 mn. Une exposition sur l'utilisation de l'eau sera également visible dans le hall de la salle des Fêtes.

ANIMATIONS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Les centres socioculturels proposeront différentes animations et ateliers ouverts à tous au mois de juillet, et l'espace multimédia fonctionnera également au mois d'août.

« PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Les mardis, jeudis et vendredis au mois de juillet, et du 5 au 9 août de 14h à 16h
Le Service Civique Municipal Jeunes propose des ateliers permettant au public jeune d'être sensibilisé à la sécurité des piétons et cyclistes sur la voie publique (parcours aménagé en vélo avec signalétique, jeux, quizz).

JOURNÉE/RENCONTRE « ACCÈS AUX DROITS »

17
juillet
À l'Agence Civile, avec le CIDFF, la CAF, le CCAS de 14h30 à 17h15, une rencontre et un débat avec les familles autour des questions qu'elles se posent à propos de leur droits.

SPECTACLES

La Médiathèque, avec une compagnie, "Le Souffle des livres", qui présentera deux spectacles différents :- Eclats d'histoires et Murmures de la Terre les jeudis 11 juillet et 25 juillet. Il s'agira de lectures à voix haute accompagnées par une musicienne, la Lecture Pelouse le 18 juillet, les 1^{er}, 8, 22, et 29 août de 14h30 à 17h00.

ATELIER « INITIATION À LA DANSE »

avec les Ballets du Val d'Oise du 15 au 19 juillet de 14h à 17h. L'objectif est d'initier à la danse contemporaine et jazz les enfants âgés de 6 à 12 ans, avec une représentation en fin de stage.

ATTENTION, NOUVEAUTES !

- ▶ Mise en place d'une structure gonflable sur le « lieu unique » (salle Jacques Brel) tous les mercredis après-midi
- ▶ **23 juillet** Initiation aux Premiers Secours (IPS), avec la Croix-Rouge Française de 14h à 15h30, découverte des gestes qui sauvent (à partir de 10 ans)
- ▶ **26 juillet** À 20h : Rando-Roller ouverte à tous au départ du « lieu unique » (salle Jacques Brel) et qui passera dans tous les quartiers de la ville

L'ESPACE PETITS

Composé d'un bac à sable, toupies géantes et de bien d'autres jeux encore, Espace ouvert sous la responsabilité d'un accompagnant pour un ou plusieurs enfants. Une structure gonflable adaptée est mise à disposition tous les samedis.

L'ESPACE JEUNESSE

Un espace dédié aux 15 ans et plus avec une palette d'activités qui variera entre des tournois sportifs (pétanque, foot, volley), un stage BMX avec l'UCPA, des activités artistiques (peinture), des sorties en base de loisirs (accrobranches, baignade...) les mercredis, ainsi que des sorties culturelles (concerts, spectacles, théâtre...).

L'ESPACE SPORTS

Un terrain ensablé sera monté tous les jours pour pouvoir y jouer au foot, basket, rugby ou au volley. Des jeux extérieurs tels que le « speed ball », le baby foot ainsi qu'une table de ping-pong seront à votre disposition. En plus de cela, avec l'appui de la Direction des Sports seront proposés :

Du 8 au 12 juillet de 14h à 16h30, un mur d'escalade encadré par les éducateurs sportifs.

Du 22 au 27 juillet de 14h à 16h30, stages de tennis et golf.

L'ESPACE CONVIVIALITÉ

Cette année, la distribution de boissons chaudes se fait sur cet espace, à l'extérieur de la salle des Fêtes. Désormais, il n'y aura plus de gobelets en plastique sur le lieu unique. Pensez à vous munir de gourdes ou autres pour vous désaltérer !

demandez le programme !



Télécharger la plaquette des quartiers d'été en flashant ce code >

Les activités DANS LES QUARTIERS

LES ATELIERS ARROSÉS

Juillet : Mercredi et vendredi
Août : vendredi /- 10h30 à 12h30)
Marronniers et Centre-ville.

Ces ateliers sont destinés aux enfants, mais les familles voulant accompagner leurs enfants dans cette expérience créative seront les bienvenues.

LA LUDO-MOBILE

Juillet : mercredi et vendredi
Août : vendredi / 10h30 à 12h30)
Marronniers et Centre-ville

La ludithèque vient à la rencontre des habitants du quartier, c'est l'occasion de proposer des jeux pour tous.

La cloture

23
août

ATELIER ET ANIMATION SALSA
avec l'association New Body by Sport

**BABY-FOOT GÉANT,
JEU DU « SUMO »**

MANÈGE « PETIT TRAIN »
pour les plus petits

SPECTACLE
« Le palais des Délices »,
avec le Théâtre des Sornettes

GOÛTER

Un moment de partage autour d'un goûter, où chacun pourra faire découvrir à l'autre sa spécialité.

Les stages

École Municipale des Sports – Infos au 01 34 45 10 69 (le matin) – Tarif : 9,80 €

- ▶ Du 8 au 12 juillet, stage d'escalade de 10h à 12h pour les 6/11 ans
- ▶ Du 8 au 12 juillet, stage VTT 3 jours, et 2 jours VTT/équitation avec l'UCPA (sous réserve)
- ▶ Du 22 au 27 juillet, stage de natation/tennis/golf de 10h à 12h

LES STAGES CIRQUE

Comme tous les ans, le cirque RENO viendra à Gonesse pour proposer des stages.

Du 5 au 9 août et du 12 au 16 août.

Tarif : 11,00 €

Les mardis soirs

9
juillet

SPECTACLE « MISSION 2080 »

à 20h30 avec FUN SCIENCES PARIS, un scénario ludique et interactif, truffé d'expériences insolites.

16
juillet

SPECTACLE DE MAGIE (close up + scène)

Clément le Magicien à 20h30. Un spectacle dynamique et participatif adapté à tous, le tout présenté d'une façon originale, humoristique et... Magique !

23
juillet

SPECTACLE DE DANSE

à 20h30 avec la C^e AKTUEL FORCE avec un extrait de VERTIKAL (tableau tribal), suivi d'une performance break de l'équipe et pour finir un free style.

30
juillet

CINÉMA PLEIN AIR

à 22h, « Un Monstre à Paris » un film d'animation d'Éric Bergeron, précédé d'un repas partagé.

6
août

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

à 20h30, « La ronde des saisons » avec la C^e « Les Petits Monstres », mêlant le théâtre, la musique, le chant et la danse, ce conte initiatique inspiré d'une légende grecque, entraîne petits et grands au cœur du mystère des saisons.

13
août

SPECTACLE HUMOUR

à 20h30, « Une vie sur mesure » par Cédric Chapuis. D'un côté de la scène, un personnage tout de blanc vêtu. De l'autre, une batterie. Le lien entre les deux ? Une passion dévorante, et défendue, du premier pour la seconde.

20
août

SPECTACLE DE MAGIE

à 20h30, Laurent Vadel, l'impossible... possible ! Un sens de la communication hors du commun, de la magie haut de gamme pour un spectacle total et très agréable. Le divertissement pour petits et grands est à son comble !

Les samedis après-midi

13
juillet

FERME PÉDAGOGIQUE

Les animaux de la ferme transportés au centre des Quartiers d'Été, voilà un événement vraiment surprenant surtout pour les enfants : 2 vaches, 3 moutons, 3 chèvres, 2 ânes, 2 cochons, lapins...

20
juillet

DEUX CIRCUITS D'ENGINS MOTORISÉS

Un circuit pour les plus de 12 ans, un pour les moins de 12 ans. Vous pourrez accomplir des rotations à bord d'engins motorisés, en faisant la course avec quatre autres personnes.

27
juillet

FATALE BALAYETTE

C'est le jeu convivial par excellence où il faudra faire preuve d'adresse et d'équilibre pour rester le plus longtemps possible, debout sur votre plot instable.

8
août

TOBOGGAN PISCINE ET BATEAUX MISSISSIPI

Un bac rempli d'eau accueille des pédalos à bras pour les moins de 8 ans ainsi qu'une structure gonflable « Crazy Boat ».

10
août

FERME PÉDAGOGIQUE

Les animaux de la ferme transportés au centre des Quartiers d'Été, voilà un événement vraiment surprenant surtout pour les enfants : 2 vaches, 3 moutons, 3 chèvres, 2 ânes, 2 cochons, lapins...

17
août

ANIMATION SPORTIVE

Trampoline élastique 4 places « Elastivols ».

Formation AUX PREMIERS SECOURS

PSCI (FORMATION AUX PREMIERS SECOURS) AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- ▶ Jeudi 25 juillet de 14h à 17h30 à la salle des Fêtes J. Brel
- ▶ Jeudi 29 août 2013 de 9h à 17h au PIJ

Tarif : 11 €

Infos au PIJ (Point Info Jeunesse) au 01 34 45 19 72

Sejour

SÉJOUR SPORTIF À STE-ENIMIE (VERDON)

Du 16 au 21 juillet
canoë kayak, escalade, via ferrata...
Tarif : 120 €

La redynamisation du commerce de proximité se poursuit dans le centre-ville



L'inauguration du commerce a eu lieu le 13 juin 2013.

Il y a un peu plus d'un an ouvrait le Casino shopping dans l'ancienne halle du marché. Depuis juin, c'est l'enseigne Calipage qui s'est installée au 55 rue de Paris. L'ouverture de ce commerce est le résultat de l'action de la Ville pour soutenir le commerce de proximité et faire face aux fermetures successives de la Maison de la presse puis d'Agora presse.

En 2010, la Maison de la presse a fermé ses portes au 55 rue de Paris. Afin de maintenir un point de vente de la presse considéré comme essentiel en centre-ville, la Ville a racheté le fonds de commerce en utilisant son droit de préemption. Un repreneur avait alors été trouvé avec l'enseigne Agora presse. Cependant au bout de deux ans, les gérants ont saisi une opportunité dans une autre commune et n'ont pas renouvelé leur bail avec la Ville. Depuis leur départ, aucun repreneur crédible permettant d'assurer la pérennité de l'activité ne s'est présenté. La presse est en effet aujourd'hui en crise et la vente de journaux n'est plus rentable. Pour conserver ce service à la population, la Ville a demandé au Casino Shopping d'installer un rayon presse.

L'enseigne Calipage est installée au 55 rue de Paris.

Une entreprise liée de longue date à Gonesse

Le 55 rue de Paris a vu s'installer une nouvelle activité commerciale : Calipage, spécialisée dans la vente de fournitures de bureaux. Le nouvel occupant est M. Mercier et sa société s'appelle Bureautique Service 95. Il a été assez logique pour lui de s'installer ici : « Gonesse offre à la fois une proximité avec Paris et un dynamisme du point de vue du développement économique - qui ne s'est pas démenti depuis -, ce qui était important pour une entreprise telle que la mienne ».

Bureautique Services 95 a deux pôles d'activités : les fournitures de bureaux et la distribution de matériel bureautique et photocopieur pour les marques Sharp et Canon. L'entreprise est également distributeur Calipage depuis 2003. Etant donnée l'expansion de son entreprise, M. Mercier était à la recherche de locaux et ceux inoccupés du 55 rue de Paris correspondaient à ses besoins. La transaction a pu se faire d'autant plus rapidement que son enseigne est reconnue comme étant de qualité par la Ville. Comme il l'explique : « Suite au dépôt d'une demande motivée pour pouvoir déménager mon activité à cette adresse, j'ai rencontré le Maire et les services concernés et en moins de deux mois cela a été réglé. C'était vraiment une opportunité pour nous, la configuration de ces locaux est idéale

en termes de place, d'accès, d'espace de stockage et surtout nous sommes maintenant situés en plein centre-ville. Cette visibilité accrue n'est pas négligeable pour une entreprise comme la nôtre, en plein développement et qui réussit déjà à réaliser plus d'un million d'euros de chiffre d'affaire ».

Une nouvelle offre de services pour les Gonessiens

« Pour nous, c'est un nouveau métier, explique M. Mercier. Nous avons reçu un très bon accueil. C'est un plus dans notre activité. Cela nous rend visibles, on nous identifie plus facilement par notre position géographique. Cela nous permet surtout de diversifier notre offre. Nous allons voir comment évolue la fréquentation : si cela s'avère justifié, cela permettra sans doute une embauche spécifique pour le magasin. »

Vous pouvez désormais trouver en centre-ville un choix de fournitures scolaires, fournitures de bureau, mais également des services de reprographie, de reliure, de fax, et de création de documents.

CONTACT

Calipage : 55, rue de Paris
Tél. : 01 39 87 38 17

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h30.





dossier

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ 2012 L'ACTION MUNICIPALE EN CHIFFRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ 2012 L'ACTION MUNICIPALE EN CHIFFRES

La Ville publie son 2^e rapport d'activité. Par ce document, les services municipaux rendent compte de leur activité en 2012 sur le terrain, au quotidien et au service des Gonessiens. Retrouvez toutes les données chiffres relatives à l'ensemble des activités de la Ville.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ÉDUCATION ET LOISIRS



3 618 ÉLÈVES accueillis dans les **20** ÉCOLES de la ville
8 PROJETS DE CLASSES DE DÉCOUVERTES
ont été financés par la caisse des écoles pour **321** ÉLÈVES.
12 PROJETS ÉDUCATIFS ont été subventionnés.

Le programme de réussite éducative a accompagné **134** ÉLÈVES et a organisé la formation de **42** AGENTS MUNICIPAUX autour de l'accompagnement des élèves.



Les séjours organisés par la ville ont permis à **240** MINEURS de partir en vacances.

Le Point information jeunesse a reçu **1 688** PERSONNES, une augmentation de **14 %** par rapport à 2011.
50 % des jeunes avaient entre 18 et 24 ans et plus de **16 %** sont venus pour une recherche d'emploi.

Il y a eu **3** PROMOTIONS DU SERVICE CIVIQUE JEUNES MUNICIPAL pour **34** FILLES et **21** GARÇONS.

1357 ENFANTS sont inscrits dans les centres de loisirs de la ville.
403 FAMILLES ont recours aux structures de la petite enfance.
Il y a eu **272 870** REPAS servis pour les enfants, toutes structures municipales confondues.

Les médiathèques ont **2 946** ABONNÉS ACTIFS, qui ont effectué **73 399** EMPRUNTS.

L'École Municipale de Musique de Danse et de Théâtre a dispensé **8 092** HEURES DE COURS pour **331** ÉLÈVES.



Le cinéma a connu une hausse de fréquentation de **17 %**.
Il a été projeté **163** FILMS lors des **649** SÉANCES,
32,54 % des visiteurs sont des enfants sur le temps scolaire.



36 556 PERSONNES se sont rendues à la piscine dont **50 %** en temps scolaire.
40 % des usagers des complexes sportifs sont des adhérents à des associations sportives,
39 % sont des élèves du secondaire
14 % sont des élèves du primaire,
7 % viennent pour des activités municipales.



5 571 SPECTATEURS ont assisté à une des **71** REPRÉSENTATIONS
des **27** SPECTACLES et **2 922** PERSONNES
ont visité une des **3** EXPOSITIONS, dont **2 157** ÉLÈVES.



SOLIDARITÉ ET SANTÉ

3 026 PERSONNES ont été reçues au comité communal d'actions sociales.
767 DOSSIERS de demandes d'aides ont été présentées lors des **21** COMMISSIONS, **481** DEMANDES d'aide pour la restauration scolaire.
134 NOUVELLES DEMANDES de RSA instruites.
165 DOSSIERS INSTRUITS pour le recours aux fonds de solidarité logement.

162 BÉNÉFICIAIRES de la prestation d'aide à domicile,
90 PERSONNES ont bénéficié du portage des repas à domicile,
116 PERSONNES ont utilisé au moins une fois le dispositif transport.
22 DOSSIERS ont été transmis pour la mise en place de la téléassistance.
206 PERSONNES ont été recensées au titre de la veille sanitaire.



8 228 PERSONNES ont poussé la porte de la maison intergénérationnelle Daniel Dabit.

621 ÉLÈVES ont participé à l'opération « MT'dents ».
343 FAMILLES ont ensuite été contactées pour un suivi de soins.
500 ENFANTS ont participé à un cycle sur l'équilibre alimentaire.
180 ENFANTS ont participé au parcours du cœur.

SOLIDARITÉ ET SANTÉ (SUITE)

143 VISITEURS au forum santé.
12 ATELIERS ont été réalisés autour de l'équilibre pour les séniors.

50 PERSONNES ont été accompagnés jusqu'à un bilan de santé.

La ville compte **6 201 ADHÉRENTS** à l'une des 60 associations.
Les subventions s'élèvent à **506 073 €**

La fête nationale a réuni **1200 PERSONNES**, le salon de la gastronomie a été visité par **1 500 PERSONNES** et le réveillon de la Saint-Sylvestre a rassemblé **250 PERSONNES**.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

2 320 ACTES DE NAISSANCE
121 MARIAGES
604 ACTES DE DÉCÈS
165 RECONNAISSANCES D'ENFANTS
3 313 AUTRES ACTES
2 585 CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
2 884 PASSEPORTS



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

304 VÉHICULES ENLEVÉS (+18 % par rapport à 2011)
3 371 PROCÈS VERBAUX DRESSÉS
51 CAPTURES D'ANIMAUX,
177 RAPPORTS D'INFORMATION de faits marquants sur la ville
49 PERSONNES INTERPELLÉES par les agents municipaux et conduites au commissariat
69 FAITS RELATÉS EN MAIN COURANTE concernant des troubles à la tranquillité de la personne
1 440 PERSONNES REÇUES en rendez vous au point d'accès aux droits



DÉVELOPPEMENT URBAIN

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



63 DOSSIERS D'IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES suivis
20 IMPLANTATIONS finalisées
46 ENTREPRISES ont cessé leur activité (- 41 % par rapport à 2011)



15 EMBAUCHES par l'intermédiaire du dispositif nos quartiers ont des talents.
43 EMBAUCHES pour la zone d'activité entrée sud dont 16 Gonessiens
11 EMBAUCHES suite aux ateliers de préparation à l'embauche



152 PERSONNES reçues par le service municipal de l'emploi dont **49 %** ont retrouvé un emploi



816 VISITEURS au forum de l'emploi et de la formation (+ 59 % par rapport à 2011)
et **37 EXPOSANTS**

LOGEMENT



1 319 DEMANDES de logements enregistrées (+ 5,53 % par rapport à 2011)



568 NOUVEAUX DOSSIERS
740 DEMANDES RENOUVELÉES



43 % de logements sociaux, répartis entre **13 BAILLEURS**, **836 CONTINGENTS VILLE** et **601 CONTINGENTS PRÉFECTURE** délégués à la commune.



TAUX DE ROTATION 7,86 % (+ 0,86 % par rapport à 2011)

ENVIRONNEMENT URBAIN



5 ACQUISITIONS de biens par la commune abouties
6 SESSIONS par la commune
212 ACQUISITIONS par des particuliers dans la ville



LE BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES :
22 ASSISTANCES à travaux sur le domaine public
27 DOSSIERS assistants à service pour manifestations et aménagements
4 ASSISTANCES pour sécurisation



865 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES
3 391 CARTES d'accès à la déchetterie (+7,6 % par rapport à 2011)
88,44 % de personnes satisfaites des conteneurs enterrés
2 329 DÉPÔTS SAUVAGES
403 INTERVENTIONS pour graffitis (-28 % par rapport à 2011)



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :
314 INTERVENTIONS pour électricité
127 MAÇONNERIES
71 MENUISERIES
58 PEINTURES
1 001 POLYVALENCES
458 SERRURES ÉLECTRONIQUES
6 660 567 KWH utilisés



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :
5 000 HEURES de désherbages
480 HEURES de tonte de terrain de sport
5 000 HEURES d'arrosage
630 HEURES d'élagage
1 600 HEURES d'entretien mécanique et divers
17 600 HEURES passées dans les serres municipales
39 ARBRES plantés
53 500 BISANNUELLES plantées
93 000 ANNUELLES plantées
1 972 VIVACES plantées
5 900 ARBUSTES plantés.



1 800 MÈTRES d'inspection télévisée pour les canalisations d'eaux usées et **7 500 MÈTRES** curés
1 900 MÈTRES d'inspection télévisée pour les eaux pluviales et **350 MÈTRES** curés



LES MOYENS ASSOCIÉS



680 AGENTS et **22 620 900 €** DE MASSE SALARIALE
1 781 JOURS de formation pour **431 AGENTS** et **858 ACTIONS** de formation
58 RECRUTEMENTS
1 385 CANDIDATURES REÇUES
155 ANNONCES PASSÉES
224 ENTRETIENS DE RECRUTEMENT



242 074 COURRIERS TRAITÉS
2 925 674 COPIES
12 SINISTRES dommages et biens
18 SINISTRES en responsabilité civile
140 MARCHÉS PUBLICS avec publicité
57 SITES MUNICIPAUX nettoyés chaque jour
1 231 INTERVENTIONS sur le parc informatique et téléphonique



74 CONTRÔLES TECHNIQUES
29 INTERVENTIONS chez un prestataire
341 INTERVENTIONS en régie



BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE :
39,58 % services généraux
4 % sécurité et salubrité publique
12,5 % éducation
7 % culture
13 % sport et jeunesse
4 % interventions sociales et santé
5 % famille
15 % aménagement et services urbains, environnement, logement, action économique
34,92 % travaux et grands investissements

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Gonesse offre des alternatives à la prise en charge des enfants autistes

Suite à la visite à Gonesse de Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, qui présentait le 2 mai dernier le troisième plan autisme, le Gonessien vous présente le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) de Gonesse.

Il y a environ 300 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) en France. Ils reçoivent des enfants, de la naissance à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels avec ou sans difficultés relationnelles associées. Les CAMSP font partie du réseau sur lequel s'appuie le troisième plan autisme présenté le 2 mai dernier par la ministre suivant cinq axes d'intervention : le diagnostic précoce, l'accompagnement tout au long de la vie depuis l'enfance, le soutien aux familles, la recherche et la formation de l'ensemble des acteurs de l'autisme.

Une Unité Spécifiques des Syndromes Autistiques (USSA)

Le CAMSP de Gonesse est une structure médico-sociale, gérée par l'Hôpital de Gonesse, qui a en charge le dépistage, le diagnostic et la prise en charge précoce des enfants de 0 à 6 ans dans une situation de handicap. Ouvert depuis le 1^{er} juin 1993, il existe depuis 20 ans. En 2001 a été créée l'Unité Spécifique des Syndromes Autistiques (USSA), qui a pour objet de cibler précocement et spécifiquement les très jeunes enfants présentant des troubles de

la série autistique et d'une façon générale, les troubles envahissants du développement, dans la perspective d'en améliorer le pronostic ultérieur. Cette unité de 20 places représente 20% de l'activité totale du CAMSP qui doit aussi s'occuper des troubles des apprentissages (notamment observés chez les prématurés et grands prématurés), des troubles moteurs, sensoriels et plus généralement de tout ce qui génère des retards mentaux.

Dans le bassin de vie dont fait partie Gonesse, on peut estimer statistiquement que 35 à 50 enfants sont susceptibles de naître chaque année en ayant besoin d'une structure comme celle-ci. Sur une année, en moyenne, le CAMSP accueille 340 enfants dans sa file active (qui viennent au moins une fois dans l'année) et suit régulièrement, à raison d'une fois par semaine, 110 à 120 enfants et parmi eux 20 à 25 petits autistes.

Encore trop rares sont les équipes en France telle que celle du CAMSP de Gonesse. La prise en charge offerte à ici est toute particulière, éducative et thérapeutique, axée sur la possibilité de donner des moyens de communication à l'enfant. Comme l'explique le Dr Darnaud, co-fondateur du CAMSP de Gonesse et fondateur de l'USSA : « Il faut totalement repenser la prise en charge en proposant davantage une démarche éducative qui donne aux enfants ce



dont ils ont besoin. Ainsi, nous avons pu accueillir des tout-petits qui ne parlaient pas et agités parce qu'ils ne pouvaient pas s'exprimer. Grâce aux outils dont on a pu les doter, ils se sont vus capables de faire des phrases indiquant « je veux » et « s'il te plaît maman ». On a ainsi pu les rassurer et leur donner un langage. C'est le b.a.-ba de la prise en charge. Cependant cela coûte très cher : on peut estimer assez globalement le coût d'une prise en charge mensuelle à 5000-6000 €. Une place en établissement spécialisé après 6 ans revient à près de 80 000 € par an. L'enfant autiste a besoin d'un accompagnement humain individualisé 25 à 28 heures par semaine pour son suivi, ses soins, sa socialisation. Il faudrait créer des services de suite permettant de poursuivre l'action initiée dans un service soins à domicile spécifique pour autistes de 40 à 60 places au-delà de l'âge de 5-6 ans, comme il en existe pour les enfants présentant des troubles handicapants d'autres natures."

Zoom sur les activités et les modalités pratiques de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée

La réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre à Gonesse dès la rentrée de septembre. L'objectif principal est d'offrir des activités de qualité pour les enfants, au service de la réussite éducative. Le Gonessien vous présente quelques-unes des activités proposées et répond à vos questions.

Les activités gratuites proposées sur le nouveau temps périscolaire viennent compléter différemment les apprentissages en classe. Ainsi, les élèves pourront accéder à des activités d'éveil, culturelles, sportives, artistiques et citoyennes qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Parmi les nombreuses activités proposées, en voici quelques-unes pour illustrer l'esprit de leur mise en œuvre :

CONTES / MARIONNETTES/ THÉÂTRE / MUSIQUE

Des compagnies professionnelles accompagneront la réforme mise en place sur la ville de Gonesse à partir de la rentrée de septembre 2013.

Présent sur la ville depuis plusieurs années, les compagnies Cyclone et Ataïc proposeront des ateliers de sensibilisation autour du théâtre, du conte et des Marionnettes.

Les compagnies "Théâtre sans Toit" et Inouïe en résidence depuis 3 ans sur la ville seront également partenaires et mèneront des actions autour de la musique et des marionnettes.



Atelier de la Compagnie Inouïe le 28 juin

MUSIQUE

Dans le cadre des nouveaux temps périscolaires, un atelier avec les artistes de la Compagnie Inouïe, en résidence à Gonesse depuis 2011, sera proposé à une classe de CM.

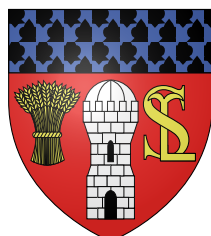
En plus de la forme classique du concert, la compagnie recherche des contextes et mises en situation d'écoute et de perception autres, afin d'amener le public à appréhender différemment le son, la musique, les rapports texte/musique. Avec le projet « Les Gonessiens et leur ciel » il s'agira de parler du ciel car cet élément permet de partir de l'abstraction pour glisser vers le concret. L'intention de réalisation est de partir d'un fait historique transformé ou d'une histoire fictive, afin de mener un travail d'enquête fictive et de glisser sur une réalité sociale ou environnementale créée par ces bruyants voisins. Un artiste collectera au cours d'ateliers toute la matière sonore (paroles, bruits, ambiances) nécessaire à la réalisation d'un « documentaire fiction », qu'il réalisera ensuite en studio ou le travail musical avec les musiciens, se croiera au travail de réalisation de documentaire radio où le son intervient comme un élément narratif au même titre que les mots. Ce projet se veut intergénérationnel et mélangera un groupe de personnes âgées et d'habitants de la Ville aux élèves de CM1 ou CM2.



ESCRIME

L'activité « Escrime » sera assurée par les Maîtres d'armes diplômés du Cercle d'escrime de Gonesse. Elle s'adressera aux plus petits, les 4-5 ans, au travers d'une activité « baby escrime » avec des armes en mousse. Présentée sous forme de jeu, cette activité sera adaptée à la petite enfance. Le but étant dans un premier temps de faire pratiquer une activité physique, cette activité sert également à faire découvrir une autre pratique sportive et permet le développement de nouvelles aptitudes. Les différentes classes bénéficieront de cette activité par roulement pendant l'année. Les classes élémentaires se déplaceront à la salle d'armes du complexe Colette Besson aux Marronniers. Les maternelles la pratiqueront à l'école de préférence en salle de motricité.

ACTIVITÉ PATRIMOINE/MÉMOIRE



Cette activité s'adressera plus spécifiquement aux écoles élémentaires. Les thèmes abordés seront en lien avec le programme scolaire comme la mythologie gréco-romaine, ou les styles architecturaux. Afin de captiver les enfants, les animations proposées s'appuieront sur des dessins animés, des séquences vidéos... Un des objectifs sera de donner envie aux enfants de se rendre dans les musées pour compléter leurs découvertes. Autre objectif : mieux connaître notre région. Ce travail sera mené en partenariat avec la Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France qui proposera

des ateliers (fabrication de sceaux, réalisation d'armoiries, initiation au vitrail...) Un autre cycle abordera les Arts décoratifs et permettra par exemple de découvrir à quoi pouvait ressembler un oreiller pour un Egyptien, à l'époque de Marie-Antoinette ou de nos jours, et plus largement de retracer l'évolution d'objets usuels, du mobilier et des conventions, comme l'ordre de déroulement d'un repas.



RÉPONSE À QUELQUES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux temps d'activités périscolaires seront-ils obligatoires ?

Non. L'inscription est facultative. En revanche une fois l'enfant inscrit, la présence est obligatoire toute l'année.

Les nouveaux temps d'activités périscolaires seront-ils gratuits ?

Oui, dans un souci d'égalité devant les activités culturelles ou de loisirs, les activités périscolaires proposées par la Ville seront gratuites pour les familles.

Nos impôts vont-ils augmenter ?

Non. Cette réforme est mise en œuvre sans augmentation d'impôts. La Ville bénéficie de subventions de l'Etat et mobilise l'ensemble de ses moyens existants pour réaliser les nouveaux temps d'activités périscolaires dans les écoles. Il s'agit d'un investissement au service des enfants.

Qui va s'occuper des enfants durant les nouveaux temps d'activités périscolaires ?

La ville de Gonesse mobilise ses agents (animateurs jeunesse, animateurs sportifs, intervenants artistiques, ATSEM, ...) qui seront formés pour leur permettre d'organiser des activités périscolaires de qualité. Des intervenants extérieurs, des clubs sportifs et des associations viendront en renfort de ces équipes pour diversifier l'offre d'activités proposées aux enfants. Les enseignants volontaires sont également invités à se mobiliser dans les activités périscolaires.

Comment se déroulera la journée du mercredi ?

Le mercredi, les enfants iront trois heures en classe : de 8h30 à 11h30. L'accueil préscolaire sera ouvert dès 7h00. A 11h30, ils pourront rentrer chez eux ou déjeuner à la cantine. L'après-midi il sera possible de les inscrire au centre de loisirs à partir de 13h30 jusqu'à 19h00.

Où se dérouleront les activités du nouveau temps périscolaire ?

Dans les écoles (salles de classe, cour de récréation, ...), les centres socioculturels, les équipements culturels, les équipements sportifs... Des sorties pourront

être organisées dans tous les équipements à proximité des écoles. A la fin du nouveau temps périscolaire, les parents récupèrent leurs enfants à l'école, où sur le lieu des activités du postscolaire si l'enfant reste au postscolaire.

L'accueil postscolaire sera-t-il maintenu ?

Oui. En fin de journée, les enfants peuvent être inscrits comme actuellement au postscolaire jusqu'à 19h.

Les études dirigées seront-elles maintenues ?

Les études dirigées sont maintenues deux jours par semaine les jours où il n'y a pas d'activités périscolaires. L'inscription aux études dirigées se fait après la rentrée auprès des enseignants.

Les enfants en situation d'handicap pourront-ils participer aux activités du nouveau temps périscolaire ?

Oui, les enfants en situation d'handicap bénéficieront des nouvelles activités périscolaires.



Agenda 21 : premier bilan un an après

L'Agenda 21 est un outil de mise en œuvre du développement durable à l'échelle locale. La réalisation de ce document pour et par les Gonessiens a démarré le 21 janvier 2010. Après une consultation avec les habitants qui s'est achevée fin février de l'année dernière, il a été adopté au Conseil municipal le 29 mars 2012. Le Gonesisien revient sur le bilan de la première année de mise en œuvre de « Gonesse 21 ».

L'Agenda 21 local est issu du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et de son programme d'actions mondial pour le XXI^e siècle, « Action 21 », pour lutter contre la dégradation de la planète, la pauvreté et les inégalités. L'objectif est que les acteurs locaux déclinent sur leur territoire des programmes d'actions en faveur du développement durable. L'Agenda 21 de Gonesse, appelé « Gonesse 21 », est le fruit d'une démarche participative qui a abouti à la définition de cinq axes qui se déclinent en 25 objectifs et 57 actions concrètes, précisant une date de démarrage et les outils de suivi à mettre en œuvre. Comme le rappelle Olivier Boissy, Conseiller municipal délégué au développement durable : « Par cette nouvelle conception de repenser le territoire, la Ville de Gonesse s'engage durablement au service des citoyens. À chacun de prendre sa part individuellement pour le bien

de tous. Il s'agit de renforcer et de mettre en cohérence les différents projets d'aménagement et de développement de Gonesse vers la transition écologique tant nécessaire à la survie de notre planète. »

Quelques exemples d'actions réalisées

De nombreuses actions ont déjà été réalisées dans les différents domaines de Gonesse 21.

- Le radar de contrôle du bruit des avions couplé à la station de mesure de bruit a été installé.
- Des premiers véhicules électriques ont été achetés : deux Renault Kangoo maxi Z.E (zéro émission) ont été acquis par la Ville et seront mis à la disposition du CCAS, notamment dans le cadre de l'assistance à la mobilité aux personnes âgées, et du service Entretien-Logistique Bâtiments et Manifestations.
- Les marchés publics prennent désormais de plus en plus compte des aspects de développement durable, notamment en ce qui concerne les produits d'entretien et les vêtements. Depuis courant juin, dans les bureaux municipaux, des poubelles sont installées pour favoriser le tri des déchets.
- Une action est également menée afin de viser le « zéro phytosanitaire », c'est-à-dire de ne recourir à aucun produit contenant des pesticides dans la gestion des espaces verts : au Clos du Temple, par exemple, on teste l'utilisation des plantes concurrentielles pour

gérer les mauvaises herbes.

- En début d'année, le renouvellement du marché concernant la restauration scolaire a notamment intégré les recommandations du PNNS (Plan national nutrition et santé). Cela a permis de réaliser l'action qui consiste à « favoriser une amélioration de la qualité de la nourriture scolaire ». Elle se traduit par le choix de morceaux provenant des parties nobles pour la viande, l'augmentation de la quantité de légumes frais utilisés, l'introduction de produits bio, et le fait de recourir à des produits locaux, c'est-à-dire provenant d'un rayon de 200 km autour de Gonesse.

Les prochaines étapes de « Gonesse 21 »

Parmi les actions en cours de réalisation ou de préparation et qui répondent aux objectifs de l'Agenda 21 de Gonesse : l'achèvement de l'aménagement du Parc de la Patte d'Oie et de celui des berges du Croult au Vignois, l'étude pour la mise en place de la Coulée verte et bleue (voies de circulations douces), l'installation de ruches et la création des jardins familiaux/partagés, le développement des transports en commun (Bus à Haut Niveau de Service, Barreau RER B – RER D, gare du métro Grand Paris Express) ou encore la poursuite du renouvellement urbain et la construction de logements neufs.

L'acquisition de 2 véhicules électriques constitue d'une des actions déjà réalisées de "Gonesse 21".



Appel à souscription pour aider Leonessa

Gonesse et Leonessa sont jumelées depuis 32 ans. Dans ce cadre, de très nombreux échanges ont eu lieu entre nos villes. Aujourd'hui, notre ville jumelle est confrontée à de graves difficultés. Elle n'a pas le budget pour la mise en sécurité de la Porta Spoletina, l'un de ses principaux monuments. Gonesse lance une souscription publique pour venir en aide à Leonessa.

Leonessa est un village de 2 600 habitants dans la région du Latium située dans le centre de l'Italie et dans la chaîne montagneuse des Appenins. Autrefois appelée Gonesse et fondée par Charles d'Anjou, c'est cette filiation historique qui est à l'origine du jumelage qui date de 1981.

En plus de 30 ans, c'est environ 2 000 Gonessiens qui se sont rendus en Italie. Des cours d'italien sont proposés à Gonesse, des soirées italiennes ont été régulièrement organisées, des délégations de représentants de Leonessa visitent chaque année notre ville.

Aujourd'hui notre ville jumelle fait face à de sérieuses difficultés : la Porta Spoletina, l'un des principaux monuments de Leonessa doit faire l'objet de travaux de mise en sécurité urgents. Les travaux sont estimés à 130 000 €. Une entreprise mécène a été trouvée qui accepte de ne faire payer que les matériaux. Cependant, cette somme représente un montant considérable pour un village de 2 600 habitants. Leonessa peut payer une partie de cette somme, 30 000 €, mais est contrainte de faire appel à la solidarité pour financer le reste de la somme. Ces travaux ne peuvent pas bénéficier de subventions de la part des autorités italiennes.

C'est la raison pour laquelle, le Maire de Leonessa a sollicité sa ville jumelle. Lors du Conseil municipal du 27 juin, Jean-Pierre Blazy a rappelé qu'« en trente ans, Leonessa n'a jamais rien demandé. Le sens du jumelage, c'est la solidarité. Sinon, c'est la fin du jumelage ». La Ville a donc décidé d'ouvrir une souscription publique auprès des Gonessiens et des entreprises mécènes de la Ville. Un événement de solidarité sera organisé pour lever des fonds. Le Conseil municipal a voté une contribution financière de 20 000 € dans le cadre de cette souscription.

COMMENT PARTICIPER À LA SOUSCRIPTION ?

Par chèque
à l'ordre du Trésor public
Adresse :
Hôtel de Ville
« Souscription Leonessa »
Cabinet du Maire
66, rue de Paris
95 500 Gonesse



La Porta Spoletina à Leonessa

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Rythmes scolaires

Notre groupe déplore les attaques dont la réforme des rythmes scolaires fait l'objet. A ceux qui ont voté contre en Conseil municipal et qui ont cherché la polémique sans exprimer le moindre intérêt pour la réussite éducative des enfants, nous rappelons quelques vérités : cette réforme est unanimement reconnue comme indispensable pour rééquilibrer la semaine des enfants, favoriser les apprentissages et la réussite éducative ; elle se fait sans augmentation des impôts ; de nouvelles activités de qualité sont proposées aux enfants (sport, culture...) ; 53 enseignants ont accepté de participer à l'organisation des nouvelles activités ; cette réforme a donné lieu à d'innombrables réunions de concertation. C'est l'honneur de notre ville que d'être l'une des premières à mettre cette réforme en œuvre et à proposer autant de nouvelles activités pour les élèves. L'intérêt supérieur des enfants aurait justifié un large consensus politique plutôt que des polémiques.

Saine gestion

Le Conseil municipal de juin a approuvé le « compte administratif » 2012. L'analyse depuis six ans des comptes administratifs fait apparaître une saine gestion financière : un taux d'épargne brute supérieur à la moyenne, des dépenses d'équipement supérieures à la moyenne, une capacité de désendettement supérieur à la moyenne et pas d'augmentation des taux d'imposition communaux. Rappelons que fin 2012, après trois ans de contrôles, la Chambre régionale des comptes a conclu à une absence de critique de la gestion communale.

Gare de métro du Grand Paris, Triangle de Gonesse, Europa City, BHNS...

Grâce au travail mené par l'équipe municipale, notre ville compte parmi celles en Ile-de-France qui ont les projets les plus importants : une nouvelle gare de métro du Grand Paris et de RER, un projet d'investissement privé (Europa City) qui représente à lui seul 2 milliards d'euros, plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui seront créés sur le Triangle de Gonesse, une ligne de bus rapide dès 2014 pour relier le RER B et le RER D. Autant de projets qui amélioreront le quotidien des Gonessiens : les transports, l'emploi, le cadre de vie. Il est pour le moins étonnant de voir certains, par petite tactique politicienne et sans rien proposer à la place, s'opposer à ces projets qui tirent Gonesse vers le haut.

Stop aux propos outranciers

Vous avez pu constater depuis plusieurs mois les dérives outrancières des propos tenus dans certaines tribunes des groupes politiques. Notre groupe déplore les excès de langage, les attaques personnelles, les rumeurs colportées, la déformation systématique des informations. Ces comportements alimentent inutilement la défiance vis-à-vis des élus, salissent le débat public et nourrissent les extrémismes. La situation de notre pays mérite plus de responsabilité de la part de tous ses élus.

Bonnes vacances à tous les Gonessiens

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Pour une entente nouvelle Aulnay - Gonesse

À compter du 1^{er} janvier 2014, le Préfet par arrêté a étendu le périmètre de la Communauté d'Agglomération Val-de-France aux Communes de Gonesse et Val de France rejoignant celles de Sarcelles, Arnouville, Garges, Villiers-le-Bel.

Dans le même temps, le Conseil Municipal de Gonesse a décidé et voté un « Entente » entre les villes de Gonesse et d'Aulnay-sous-Bois. Le 20 juin, le Conseil Municipal d'Aulnay a pris la même décision. Rappelons que nos deux Communes sont concernées par le périmètre du site de l'usine PSA d'Aulnay dont la fermeture interviendra en 2014.

Le réaménagement du site de PSA de 170 hectares dont, 17 (soit 10 %) se trouve sur le Commune de Gonesse va conduire les deux Communes par « Entente » à prendre des mesures nécessaires en vue de la revitalisation et la restructuration du site et examiner des candidatures nouvelles d'entreprises qui voudraient s'installer.

Nous sommes donc confrontés à cette première tâche de « l'Entente » d'engager un travail de réflexion, de recherche, d'étude, de suivi sur le réaménagement du site d'Aulnay-Gonesse et de ses 3 000 emplois industriels en relation, mais aussi en complémentarité avec le projet du Triangle de Gonesse et celui du Grand Paris.

Nous serons également engagés avec l'ensemble des partenaires publics et privés en vue de piloter la restructuration du site de PSA.

Le 27 juin, notre Groupe a voté en faveur de cette « Entente » et désigné un représentant communiste au sein de la Commission syndicale créée, constituée de trois représentants par ville au sein de la Conférence de la nouvelle entente Aulnay-Gonesse.

Ce n'est pas pour autant que nous serions favorables à ce que certains préconisent, à Droite, et parfois à Gauche la création d'une nouvelle fusion des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Paris dans une forme nouvelle d'organisation et de gestion à l'image de l'Ancien Conseil de Paris.

Notre opposition repose sur les points suivants :
1/Créer une nouvelle structure de plusieurs millions de citoyens, ce serait éloigner ces derniers de l'exercice de leurs responsabilités.
2/Ce serait aller à l'encontre des principes de décentralisation.

3/Ce serait éloigner les populations franciliennes des décisions à prendre pour maintenir notre région dans le tissu industriel francilien.

**Soutenez cette évolution pour le maintien
industriel de notre Région.**

GROUPES UPG/UMP

Rentrée 2013 et les rythmes scolaires

Le jeudi 30 mai 2013, les conseillers des groupes UMP et UPG (union pour Gonesse) ont voté contre le projet municipal d'installer dès la rentrée (2013) les nouveaux rythmes scolaires. 11 maternelles et 9 élémentaires sont concernées (3600 petits Gonessiens). Nous ne pouvons voter contre la loi, ce n'est pas notre compétence, cependant nous votons contre l'esprit de cette loi qui acte le transfert impossible de compétence entre le milieu familial et l'école publique qui dépasse largement son rôle fondamental d'enseignement. Deuxièmement Nous considérons que le coût de 225.440 euros par an pour la ville est considérable. La contribution complémentaire d'Etat de 324.000 euros pour l'année 2013/14 est incertaine pour les années suivantes. . .Contribuables : « à vos poches » !

Réunion publique du 14 juin : Europacity

Après l'échec « Roland Garros », on pourrait résumer la proposition de la mairie pour sortir les gonessiens de la crise par une phrase : « Gonessiens, le bonheur sera dans le pré situé à 3 kms en 2040 ! » Il suffit d'y croire. . .

Municipales 2014. . .

Nous allons bientôt cesser de commenter les débats du conseil de Gonesse en raison de l'approche des élections municipales. Il faudra à cette occasion dire massivement « stop » à la politique engagée depuis près de 20 ans par une municipalité sectaire et rentière de la politique. À cette occasion, tous les Gonessiens devront être mobilisés, c'est-à-dire accomplir l'indispensable devoir électoral.

Friche industrielle Paul Prédault

Terrain de 12 591 m² situé sur la gauche, en entrée de ville lorsque l'on vient de la patte d'oie, cet emplacement est stratégique dans l'édification du Gonesse de demain. Il faut le traiter comme tel. Ce n'est pas le choix des sociaux-communistes qui engagent une étude « à sens unique ». Elle n'élargit pas l'étude à d'autres possibilités, (bureaux+logements) qui associerait des emplois, des logements et aménagement valorisant. Nous regrettons que la Ville n'aie pas su retenir Prédault, mais aussi le coût exorbitant de l'étude (89 700 € TTC) supporté pour moitié par la ville. La démolition est estimée à 604 000 euros...

Ligne de trésorerie de 2,5 millions d'euros : de la rigueur, s'il vous plaît

Les groupes UMP et UPG du conseil de Gonesse sont prudents au sujet de l'utilisation par la ville des lignes de trésorerie contractées auprès des créanciers : après la « douche glacée » des emprunts toxiques (indexés sur le franc suisse !) qui, rappelons-le, ont coûté 600 000 euros aux Gonessiens (la municipalité auto-satisfaite, ne s'est même pas excusée !), voici un exemple de charge que l'on pourrait éviter par une gestion rigoureuse : en 2010 les « facilités de caisse » ont coûté 6 073,63 euros aux Gonessiennes et Gonessiens. Les taux d'intérêt réels (frais compris) s'élevaient à... 32,76 % !!

Bonnes vacances à tous.

Les élus des groupes UMP & UPG : Denis Vigouroux,
Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.
Twitter : <http://twitter.com/GonessInfo>
Tél. : 01 84 24 03 86
E-mail: elus-ump@gonesse.info

JOIE DE VIVRE À GONESSE

Rythmes scolaires

Parents d'élèves, professeurs dénoncent les rythmes scolaires pour la rentrée de 2013. Comme d'habitude le Maire sortant impose son choix sans concertation. Peu d'associations ont répondu favorablement à l'appel au soutien du Maire sortant. L'heure supplémentaire de 32 € incombera bien sur aux Gonessiens. Un coût de 225 440 € pour les Gonessiens en 2013. Combien sera-t-il en 2014 ? Nous avons voté contre l'application de cette « réforme », en demandant de la repousser pour la rentrée de 2014, afin d'établir avec les acteurs concernés, un projet réaliste et chiffré.

Des cadres du personnel communal au Conseil Municipal

Le maire sortant a convoqué des cadres au C.M. pendant leurs heures de repos, afin qu'ils assistent au point traitant des rythmes scolaires. Le provocateur sortant a eu un malin plaisir avec Gérard Grégoire d'ironiser, sur l'absence des contestataires de ce projet à la séance publique du C.M.

Triangle des Bermudes de Gonesse

Une enquête publique est prévue au sujet du projet pharaonique à l'image de la mégalomanie du Maire sortant. Des offres de services seront dédiés à une clientèle ciblée dont les Gonessiens seront les spectateurs. Des promesses d'emplois avoisinant la moitié de celle de la plate-forme de Roissy et tout cela sur des terres agricoles.

Le Maire sortant « rétro pédale »

Le Conseil Local de la Vie Associative n'ira pas à Saint-Blin pour cause d'insécurité, comme nous l'avions signalé. Le CLVA sera probablement implanté au-dessus de l'école Maurice Genevoix, disponible et avec peu de travaux.

Le bien-être des habitants n'est pas le violon d'Ingres du Maire sortant

Nous sommes intervenus pour les locataires de la Fauconnière, excédés par le manque d'entretien de leur résidence. Au square des Sports, ce sont les rats qui prolifèrent. Une dame âgée du square de la Garenne nous a signalé la pose de 4 bancs près d'une aire de jeux, sans concertation avec l'association des locataires. Le lieu est devenu depuis « le supermarché » des dealers. Le souvenir de l'incendie de 2011 hante encore les esprits. En 2013, les habitants du square des Sports ont été privés de chauffage pendant 10 jours. Les locataires sont cloîtrés dans leur appartement en manque de salubrité et de sécurité. La rénovation de ces logements prévue depuis 2008, dans le cadre de l'« ANRU », seront à la charge des habitants.

BHNS

Le Bus à Haut Niveau de Service reliera la gare RER D de Villiers-le-Bel et la gare RER B du Parc des expositions de Villepinte. Projet une fois de plus mis en place sans concertation. Le transport est une préoccupation majeure de notre territoire, traduisant un frein à l'embauche et un obstacle au développement économique. Il est impératif d'avoir un meilleur service aux utilisateurs avec un coût minimum. Nous constatons des arrêts plus espacés, soit 2 au lieu de 4 actuellement, une réduction de la chaussée de moitié au niveau de la zone industrielle. La circulation risque d'être saturée aux heures de pointe. Ces travaux coûteront près de 32 millions d'euros hors acquisitions foncières et matériel roulant.

Formation

Le maire sortant impose une délocalisation en faisant appel à un organisme canadien spécialisé dans le multimédia et l'audiovisuel qui va nous coûter 65 000 €. Après ces « merveilleuses » nouvelles, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier,
conseillers municipaux
<https://www.facebook.com/claude.tibi/>

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 25 avril 2013.
La Majorité : 27 pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux – M. Lebègue : abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : M. Tibi : abstention

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

- Projet CYBERCAP – Demande de subvention auprès du Conseil Régional en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité – prise en charge des frais afférents à la participation d'un représentant de Cybercap Montréal. Unanimité.

> Rapporteur: M. le Député-Maire

ÉDUCATION SCOLAIRE – CAISSE DES ÉCOLES

- Refondation de l'école : proposition de réforme des rythmes scolaires – Mise en place à la rentrée 2013. La Majorité : 27 pour – Groupe UPG/UMP : 4 contre – Joie de Vivre à Gonesse : M. Tibi : contre

> Rapporteur: M^{me} Hennebelle

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

- Suppression et création de postes. Unanimité

> Rapporteur: M^{me} Gris

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – FORMATION PROFESSIONNELLE – COMMERCE

- Demande de subvention au titre du FEDER pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité en vue de la mutation du site Paul Prédault en ECOPARC. La Majorité : 27 pour – Groupe UPG/UMP : 4 abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : M. Tibi : pour

> Rapporteur: M^{me} Moustachir

SPORT

- Adoption du nouveau règlement intérieur de la piscine municipale. Unanimité

> Rapporteur: M. Richard

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

- Approbation et signature d'une convention de réservation des logements au bénéfice de la ville sur l'opération de construction de logements sociaux 82 rue de Paris réalisée par l'Opievoy. Unanimité.

> Rapporteur: M. le Député-Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

- Projet « Fouilles archéologiques dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul » – Approbation et signature d'une convention de mécénat avec la société « Alliages et Territoires SAS ». Unanimité.

- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Coraços Do Minhho – Année 2013. Unanimité.

- Approbation et signature de l'avenant n°3 à la convention pluri-annuelle de résidence du Théâtre sans Toit et attribution d'une subvention pour le premier semestre 2013. Unanimité.

- Approbation et signature de l'avenant n°2 dans le cadre de la convention pluriannuelle 2011-2013 de coopération culturelle avec la Fondation Royaumont. Unanimité.

- Demande de subvention 2013 auprès du Conseil Général dans le cadre « Appel à projet pour l'attribution des subventions départementales aux lieux de diffusion de spectacle vivant à rayonnement local ». Unanimité.

> Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (F.S.R.I.F) pour l'année 2012. Prend acte.

- Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.C.S.) pour l'année 2012. Prend acte.

- Lancement d'une consultation auprès des établissements bancaires en vue de l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie pour la période 2013-2014. La Majorité : 27 pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux – M. Charlot : abstentions

> Rapporteur: M. Jaurey

ÉDUCATION SCOLAIRE – CAISSE DES ÉCOLES

- Attribution d'une subvention à l'Association ATAic pour ses actions « Notre petit théâtre » et « le geste et la parole » – année 2013. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Hennebelle

CIVILITÉ – CITOYENNETÉ – VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

- Travaux de réhabilitation et d'aménagement du Centre Socioculturel Marc Sangnier – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Caumont

SPORT

- Constitution du dossier de demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sports (C.N.D.S.) pour la reconstruction du gymnase de la Madeleine. Unanimité.

> Rapporteur: M. Richard

ENVIRONNEMENT URBAIN

- Demande d'enregistrement relative aux installations classées pour la protection de l'environnement au nom de la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING sise rue Nungesser et Coli – Relais de la Croix Saint-Benoît pour l'exploitation d'une station-service. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Garret



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 26 avril : Kilanda Mayleen • 30 avril : Abdelmalek Khadija • 30 avril : Saadi Liya • 1^{er} mai : Lentilus Majoie • 2 mai : Oubouaddi Abderahmane • 3 mai : Izehlouche Jade • 4 mai : Nembrini Tom • 4 mai : Wetsch' Ololo Onembo Kenayah • 5 mai : Bouhafis Marwan • 6 mai : Richki Thanina • 6 mai : Voyer Mathilde • 7 mai : Bozan Lilav • 8 mai : Aydin Anissa • 10 mai : Haidara Nassira • 13 mai : Armetta Axel • 14 mai : Toure Kamady • 18 mai : Mohammad Anaya • 19 mai : Ilhan Mahmet • 20 mai : Telga Jahly • 25 mai : Oubarka Yasmine • 25 mai : Sabater Milyana • 26 mai : Bravo Eva • 27 mai : Enyegue Bounougou Cyrille • 27 février : Haddou Mayssa • 24 avril : Kemzi Autmane.



MARIAGES

• 11 mai : Açikyüz Harun et Özen Salha • 11 mai : Dinesh Singh et Nayak Seema • 11 mai : Palisse Anthony et Forte Laëtitia • 18 mai : Largot El et Szawan Corinne • 18 mai : Rafi Adeel et Mehwish Sara • 25 mai : Abdelhadi Mohamed et Djenane Salima • 25 mai : Diaby Ibrahim et Sabourin Ingrid • 23 février : Bekkouche Anthony et Belhadj Amara.



DÉCÈS

• 25 avril : Corro Brigitte • 27 avril : Blanchet née Lebo Jeanne • 29 avril : Granger née Liné Fernande • 30 avril : Bordet née Puchalska Wladyslawa • 2 mai : Boulanour Fatima • 4 mai : Ros née Castillo Française • 7 mai : Herpin née Hatesse Jacqueline • 12 mai : Diril Julien • 12 mai : Lebrun André • 13 mai : Sultan Jacques • 14 mai : Jardy née Amiel Marcelle • 16 mai : Ponthieu née Depoitte Jeannine • 20 mai : Te née Kaing Chheng • 24 mai : Montay née Castex Jacqueline • 25 mai : Da Costa Oliveira Antonio • 25 mai : Carlier née Richiero Jacqueline • 27 mai : Augustin Marie-Claire • 29 mai : Dulot née Menu Jeanne • 31 mai : Enette Lucile.



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

	SEMAINE DU 8 AU 12 JUILLET	SEMAINE DU 15 AU 19 JUILLET	SEMAINE DU 22 AU 26 JUILLET	SEMAINE DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT
LUNDI	Salade de concombre/de tomates vinaigrette au miel Axoa de bœuf/Steak de colin sauce crème, riz Fromage fondu/Cantafrais Mousse au chocolat/au café	Salade de tomate vinaigrette à l'échalote/ Pomelos et sucre Hachis Parmentier/Lasagnes de saumon Yaourt nature et sucre/aux fruits Tarte flan fraîche/Tarte abricotine	Salade de riz niçois/Salade piémontaise Boulettes d'agneau provençale/Omelette nature, ratatouille et blé Saint-Paulin/Edam Assortiments de fruits	Melon/Pastèque Sauté de poulet sauce comté/Quenelles de brochet sauce nantua, petits pois à la lyonnaise Fromage blanc nature et sucre/fruits Coupe vanille framboise/vanille chocolat
MARDI	Friand au fromage/à la viande Sauté de dinde aux poivrons/Quenelles de brochet sauce Nantua, haricots beurre saveur du jardin Yaourt aromatisé/nature et sucre Assortiment de fruits	Chou blanc vinaigrette basilic/Radis et beurre Paupiette de veau aux oignons/Poisson, crumble pain d'épice, purée de pomme de terre Camembert/Carré de l'est Pain aux céréales Cône chocolat/vanille	Salade de concombres/Salade Iceberg aux croûtons vinaigrette échalote Saucisse de Toulouse/Colin meunière, lentilles à la paysanne Cœur de dame/Emmental Assortiments de fruits	Gaspacho/Filet de marlin sauce aigre douce Tomate farcie, Riz Basmati Emmental/Port Salut Assortiments de fruits
MERCREDI	Tomate mozzarella Penne à la Carbonara/bolognaise au thon Petit suisse aux fruits/nature et sucre Salade de fruits frais	Carottes râpées vinaigrette persil/Céleri à la rémoulade Jambon braisé/Steak de colin sauce bourride, pommes smiles Tomme des Pyrénées/Saint-Paulin Assortiments de fruits	Duo de melon et pastèque Bolognaise au bœuf/Filet de hoki sauce crème, spaghetti Tomme noire/Bûchette mi-chèvre Smoothie	Salade verte aux noix/Concombres et vinaigrette ciboulette Gigot d'agneau rôti/Filet de colin meunière et citron, grain de brocolis Edam/Mimolette Éclair chocolat/vanille
JEUDI	Duo pastèque et melon Rôti de veau froid mayonnaise/Nuggets de poisson, péle-mêle Camembert/Brie Pâtisserie maison	Melon/Pastèque Rôti de bœuf au jus/Poisson gratiné au fromage, épinard béchamel Six de Savoie/Chantailou Coupelle compote de pomme banane/pomme	Rillettes de thon/Terrine océane sauce cocktail Sauté de dinde au gorgonzola/Beignets de calamar, carottes Vichy Petit suisse aux fruits/nature et sucre Pâtisserie maison	Sardines à l'huile/Maquereaux à la tomate Émincé de bœuf sauce forestière/Crêpes aux champignons, purée de pommes de terre Foumols/Coulommiers Pain généreux Assortiments de fruits
VENDREDI	Betterave vinaigrette/Haricots verts vinaigrette à la ciboulette Poulet rôti/Omelette, jeunes carottes saveur du midi Fromage blanc fruité/sucre Assortiments de fruits	Taboulé/Salade de penne au pesto Sauté de poulet au jus/Colin pané et citron, haricots verts à l'ail Emmental/Mimolette Assortiments de fruits	Animation Glaces Carottes râpées/Radis et beurre vinaigrette persil Rôti de bœuf au jus/Brandade de morue, purée de courgettes Camembert/Carré de l'est Glaces	Tarte à la tomate et fromage de chèvre/Feuilleté du Pêcheur Poisson gratiné au fromage/Grillade de porc sauce provençale, haricot beurre Brie/Brebis crème Assortiments de fruits
	SEMAINE DU 5 AU 9 AOÛT	SEMAINE DU 12 AU 16 AOÛT	SEMAINE DU 19 AU 23 AOÛT	SEMAINE DU 26 AU 30 AOÛT
LUNDI	Radis et beurre/Carottes râpées vinaigrette à la ciboulette Escalope de porc sauce dijonnaise/Pavé de poisson mariné, purée de pomme de terre Fromage blanc et sucre/aux fruits Pêches au sirop/Abricots au sirop	Sardines à l'huile/Maquereaux à la tomate Sauté de porc sauce charcutière/Médailon de merlu sauce citron, courgettes Tome blanche/Tome grise Assortiment de fruits	Pastèque/Melon Poulet rôti sauce aux olives/Filet de hoki sauce grenobloise, rôsti de légumes Yaourt aromatisé/nature et sucre Assortiments de fruits	Maquereaux à la tomate/Sardines à l'huile Sauté de porc sauce Colombo/Médailon merlu sauce curry, carottes persillées Petit suisse aux fruits/nature et sucre Assortiments de fruits
MARDI	Salade de tortis/Salade Piémontaise Estouffade de bœuf sauce vénitienne/Filet de saumon sauce dieppoise, haricots verts Yaourt aromatisé/nature et sucre Assortiments de fruits	Salade Iceberg et croûtons/Salade Iceberg et emmental vinaigrette au miel Lasagnes de bœuf/Lasagnes au saumon Petit suisse aux fruits/nature et sucre Ananas au sirop/Poires au sirop	Tomates feta Paupiette de veau sauce tomate/Cubes de colin sauce tomate, blé Fromage fondu Président/Croq lait Baguette Tradition Compote de pomme/de poire	Salade verte œuf dur emmental vinaigrette échalote Viennoise de dinde/Omelette au fromage, rosti de légumes Saint-Paulin/Montboissier Pit'pot glace vanille chocolat
MERCREDI	Melon charentais Merguez/Eufs brouillés, lentilles Edam/Gouda Liégeois chocolat/vanille	Melon/Pastèque Steak haché au jus/Filet de cabillaud sauce safrané, épinards et pomme de terre béchamel Saint-Nectaire/Saint-Paulin Bâtonnet Max Dino Foot	Pomelos et sucre/Concombre fromage blanc Jambon de Paris/quiche fromage, macaronis et fromage râpé Tomme noire/Bûchette mi-chèvre Assortiments de fruits	Duo pastèque et melon Bolognaise de bœuf et fromage râpé/Steak haché de thon sauce lombarde, coquillettes Gouda/Mimolette Salade de fruits frais
JEUDI	Salade de tomates/de concombres vinaigrette au miel Sauté d'agneau sauce printanière/Poisson blanc Crumble de pain d'épice, jardinière saveur du jardin Foumols/Tome noire Pâtisserie maison	Féié	Piémontaise/taboulé Rôti de bœuf sauce poivre/Poisson gratiné au fromage, haricots verts Rondelé/Fraidou Pâtisserie maison	Salade de tomates/Salade de concombres vinaigrette au basilic Blanquette de veau/Pavé de poisson mariné provençale, purée de pomme de terre Yaourt nature et sucre/aromatisé Pêches au sirop/Abricots au sirop
VENDREDI	Pizza fromage/Tarte aux légumes Boulettes de bœuf aux olives/Steak haché de saumon sauce beurre blanc, penne au pistou Camembert/Carré de l'est Pain aux céréales Assortiments de fruits		Carottes râpées Vinaigrette au miel/Céleri rémoulade Paella au poulet/Paella au poisson Carré de l'est/Camembert Liégeois chocolat/vanille	Animation Glaces Friand au fromage/à la viande Saucisse de Francfort/Steak de colin à l'oseille, courgettes persillées françaises Cantafrais/Chanteneige Glaces

Dans le cadre du mois citoyen,
la Ville célèbre

la Fête nationale

Dimanche 14 juillet 2013 — Place du Général de Gaulle

Dès 18h : APÉRITIF DANSANT

À partir de 20h :
PIQUE-NIQUE CITOYEN

À partir de 22h15 :
DISTRIBUTION DE LAMPIONS
ET RETRAITE AUX FLAMBEAUX
EN FANFARE

À 23h :
FEUX D'ARTIFICE
SUR LE TERRAIN DU GOLF
DE GONESSE

2013 Quartiers d'été

du 8 juillet au 23 août
Salle Jacques Breil

Jeux
d'eau

jeux
de société
géants

pétanque

beach
soccer

solarium

